

(Extrait du vieux livre de mon oncle)

Connaissances utiles

10. Le cultivateur doit être instruit. S'il a de l'éducation, il tire parti de tout et trouve mille occasions d'en profiter. L'instruction est une puissance. Le cultivateur profite, en lisant les journaux, des expériences des autres, il s'occupe avec intérêt dans des moments de loisir, il peut être maître d'école pour ses enfants.

20. Un cultivateur ne doit pas entreprendre d'hiverner plus d'animaux qu'il n'en peut hiverner en bon état. Un animal en bon ordre à la fin de décembre est plus qu'à moitié hiverné.

30. Si vous commencez à ouvrir une terre, disposez-en de manière que vos enfants n'aillent pas emprunter ni acheter de bois chez les voisins, ni chercher des fruits. Laissez sur la terre ici et là une quantité de bois suffisante pour chauffer les cheminées, les fours, etc., ménagez le bois de charpente, et plantez des arbres fruitiers qui feront à vos enfants un assez bon profit.

40. Dans mon enfance, j'ai toujours cru riche propriétaire celui qui savait embellir les avenues de ses bâtisses par des plantations d'arbres; en effet ils donnent à une propriété un air d'élégance qui plaît à l'œil du voyageur, qui procure un ombrage frais et agréable dans les chaudes journées de juillet. Et je m'aperçois que nous négligeons ces choses qui pourtant ne coûtent rien, aucune dépense et auraient leurs agréments.

50. Quant aux médecins, le cultivateur saura s'en passer s'il ne se donne pas les chagrins qui minent, les plaisirs qui usent, s'il ne prolonge pas ses travaux de manière à se fatiguer et s'il s'abstient des boissons enivrantes. Le remède à tous maux, c'est le travail modéré et la diète.

60. Ce qui fera la richesse d'un jeune agriculteur, c'est de savoir de bonne heure à passer de ce qu'il ne peut se procurer par son travail ou son industrie. Qu'il achète des vêtements et ses provisions de bouche sur sa ferme, et il sera riche, puis qu'il sera en état de se passer de l'industrie des autres. Thé, tabac, sucre, chandelle, cuir, laine, toile, étoffes, fourrures, etc., il peut trouver cela sur sa terre.

70. Les animaux trop bien nourris ne sont pas dans tous les cas aussi productifs que s'ils sont soignés à propos. La nourriture la plus salubre assez souvent se donne avec parcimonie. Il en doit être ainsi des engrais qu'on met sur la terre.

80. La racine et la tige de la fougère broyées, infusées dans du lait, ou simplement dans l'eau, guérissent les morsures faites par des animaux enragés ou venimeux.

90. Le renard ne hait rien tant que l'œuf du goupion; si vous craignez qu'il ne ravage votre bergerie, frottez en le col de vos moutons et la porte du poulailler.

100. Plusieurs cultivateurs m'ont assuré

qu'il y avait moins de blé noir dans un champ où l'on avait semé du blé criblé, que quand on se contentait de laver son blé de semence.

110. Pour faire une bonne culture, n'entreprenez pas un terrain qui soit au-dessus de vos forces.—Bien cultiver, cultiver profondément, c'est cultiver à profit, c'est améliorer son terrain.

120. Si un cheval fatigué par le travail, surtout dans les grandes chaleurs, se trouve couvert d'écume, il est fort à propos de lui donner une poignée de sel commun avant de lui donner à manger; c'est un moyen assuré de l'exempter de maladies sérieuses.

130. Pour détruire les souris qui font tant de dégât dans les granges, et les mulots qui ravagent les champs ensemencés, percez avec une tarière d'un pouce ou plus, un trou de trois pouces de profondeur dans un morceau de bois de plusieurs pouces d'épaisseur, vous y mettrez de la farine mêlée d'arsenic, et chaque nuit les souris en grand nombre viendront visiter ce bois que vous aurez soin de couvrir d'un peu de terre.

UN NEVEU.

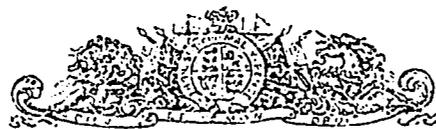
(Journal de Québec, 1813.)

Capitaines de Milice du Bas-Canada

Une édition extraordinaire de la *Gazette Officielle* annonce la promotion de 61 gradés de l'école militaire de Québec, au rang de capitaines dans la milice de service du Bas-Canada.

Régiment de Témiscouata. L. Emile Hudon; Rimouski, Norbert Joseph Poullet; Kamouraska, J. B. Amyot; L'Islet et Montmagny, Philippe-Couillard Dupuis, Auguste Fournier et Alphonse Têtu; Lévis, Frs. N. Couillard et W. Lamontagne.

ANNONCES.



QUARTIERS GENERAUX.

Québec, 13 Décembre, 1864.

MILICE DE SERVICE.
Bas-Canada.

ORDRES GENERAUX.

No. 1.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE COMMANDANT EN CHEF d'ordonner que les comtés de l'Assomption et Montcalm, Argenteuil et Deux Montagnes, Arthabaska et Drummond, Beauharnais et Laprairie, Brome et Stanstead, Bellechasse et Dorchester, Bonaventure et Gaspé, Chambly et Verchères, Charlevoix et Montmorency, Chicoutimi et Saguenay, L'Islet et Montmagny, Jacques

Cartier et Laval, Maskinongé et St. Maurice, Napierville et St. Jean, Nicolet et Yamaska, Outaouais et Pontiac, Soulanges et Vaudreuil, Richemond et Wolfe, seront respectivement unis comme Divisions Régimentaires, et de désigner les régiments des dits comtés comme le

Régiment de Milice de

- L'Assomption et Montcalm,
- Argenteuil et Deux-Montagnes,
- Arthabaska et Drummond,
- Beauharnais et Laprairie,
- Brome et Stanstead,
- Bellechasse et Dorchester,
- Bonaventure et Gaspé,
- Chambly et Verchères,
- Charlevoix et Montmorency,
- Chicoutimi et Saguenay,
- L'Islet et Montmagny,
- Jacques Cartier et Laval,
- Maskinongé et St. Maurice,
- Napierville et St. Jean,
- Nicolet et Yamaska,
- Outaouais et Pontiac,
- Soulanges et Vaudreuil,
- Richemond et Wolfe,

No. 2.

Il a en outre plu à SON EXCELLENCE, en vertu de la 27e Victoria, Chapitre 2, section 22 et 23, d'ordonner l'organisation d'un Bataillon ou de Bataillons de Service respectivement suivant le contingent d'hommes qui devra être fourni à chaque bataillon par chaque township, cité, ville, village ou paroisse, comme suit, savoir:

Division régimentaire de Beauce :

St Georges	(*) 24
Township de Shenley	60
Township d'Aylmer	38
Township de Forsyth	27
St Ephrem de Tring	33
Township de Tring	41
St Frédéric	30
St François	119
Ste Marie	122
St Joseph	111
St Elzéar	83
Township de Linières	14
Township de Lambton	32
Township de Broughton	61

Un bataillon. 795

Division régimentaire de Champlain :

Batiscan	40
Cap de la Magdelaine	40
Champlain	87
Mont Carmel	19
Ste Anne	116
Ste Flore	14
Ste Geneviève de Batiscan	86
St Maurice	131
St Narcisse	39
St Prospère	41
St Stanislas	95
St Tito et Chantiers	87

Un bataillon. 795

(*) Contingent d'hommes de service à être fourni par chaque township, cité, ville, village ou paroisse.